



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Ils-y-viennent,2028>

# Ils y viennent !

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1981 - N° 789 - mai 1981 -

Date de mise en ligne : mardi 28 octobre 2008

Date de parution : mai 1981

---

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

---

**On peut lire dans un quotidien du Parti socialiste** **spécialement**  
**l'occasion des élections présidentielles,** **un article de Daniel Mayer (1) intitulé**  
**Justice et Paix. Nous en publions quelques extraits.**

... Il s'agit de fournir aux pays les plus déshérités l'aide nécessaire pour survivre puis se développer. Refuser d'utiliser le paternalisme, de créer un néo-colonialisme, qu'il soit industriel, commercial ou idéologique et qui fait de la nation aidée le vassal de l'Etat tutélaire. Créer un organisme international chargé de recueillir la part des pays donateurs et de la distribuer équitablement aux pays bénéficiaires.

Ensuite, en direction de la justice. Il s'agit de supprimer les inégalités sociales et l'arbitraire de la raison d'Etat. Donc, de créer les organismes permettant, en dépit de la notion sacro-sainte de « non-ingérence » (c'est-à-dire de complicité entre Etats), de substituer aux décisions unilatérales en matière de justice (et notamment d'extradition, de droit d'asile, de possibilités de quitter son pays et d'y revenir) des arrêts équitables. La création d'une cour pénale internationale pourrait en être le moyen essentiel.

Permettre une égale distribution des richesses matérielles et morales entre individus dans le cadre de la nation et une égale répartition des richesses entre nations, cela s'appelle respectivement la justice et la paix. Ce n'est guère loin du socialisme tel qu'on peut le rêver et même le concevoir.

J'entends bien qu'on criera à l'utopie à la lecture de ces deux propositions. J'accepte seulement l'idée de lenteur, de longueur de temps, pour arriver, à ces créations. Encore que l'on ne puisse évaluer à l'avance les brusques mutations qui s'opèrent dans l'opinion publique lorsqu'un choc émotionnel accélère le processus de réflexion.

... Quant à la notion de folie cachée derrière le reproche d'utopie, Jean Jaurès y répondait déjà (le 23 janvier 1903, à la Chambre des députés) : « Le progrès humain se mesure à la condescendance des sages pour les raves des fous, et l'humanité aura accompli son destin lorsque toute sa folie aura pris la figure de la sagesse. »

**« Combat Socialiste »**

(N° 17, jeudi 19 mars 1981.)

(1) Président de la Ligue internationale des droits de l'homme.

Conseiller de François Mitterrand.